



EXPLICATION DE VOTE CSAL EMPLOI DU 16/01/2023 (2ème convocation)

Les représentants de Solidaires Finances Publiques en CSAL, votent contre la situation des emplois issues de la loi de finances 2023 au motif que, comme nous l'avons dénoncé dans notre liminaire, la DGFIP continue à payer le prix fort en termes de suppressions d'emplois pour l'année 2023.

Derrière les – 850 ETP nets se cache une toute autre réalité : les directions territoriales sont ponctionnées de 1359 ETP, justifiées par des gains chimériques de productivité, pour environ 2000 emplois.

Ainsi, de façon très cynique, la suppression de la TH et de la contribution audiovisuelle a été évaluée à 1500 équivalents temps plein (ETP).

Le recours à l'intelligence artificielle dans le contrôle fiscal a quant à lui été évalué à 100 ETP.

Solidaires Finances Publiques ne peut s'inscrire dans cette logique de destruction à marche forcée de nos structures, de nos missions et plus globalement du service public.

Pour toutes ces raisons et, malgré l'absence de suppression d'emploi à la DIRCOFI SEOM en 2023, nous votons contre la politique destructrice des emplois à la DGFIP.